

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du SCoT ROVALTAIN Drôme-Ardèche

Le 14 Décembre 2021 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Valence sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents Mesdames CHAZAL, GAUCHER, GENTIAL, JUNG, PLACE et Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, CHAUMONT, DARD, DELOCHE, DUBAY, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, LARUE, MIZZI, ROBIN, ROMAIN, SOULIGNAC, VALETTE, VALLA, VALLON.

Pouvoirs : de Mme CLEMENT à M. GAUTHIER, M. EYSSAUTIER à M. BONNET, Mme GIRARD à M. SOULIGNAC, Mme GUILLON à M. HOURDOU, Mme JAUBERT à M. LABADENS, Mme LAMBERT à M. ANGELI, M. MORIN à M. VALETTE, Mme ROSSI à M. MIZZI, M. TEUFERT à Mme PLACE, M. VASSY à M. VALLA

Date de convocation : 3 décembre 2021 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 25 - Nombre de pouvoirs : 10

Objet : Contrat vert et bleu : demande de subvention pour le lancement de la phase de préfiguration d'un nouveau CVB

Considérant que le contrat vert et bleu du Grand Rovaltain est aujourd'hui dans sa phase de finalisation.

Considérant qu'un projet de nouveau contrat vert et bleu piloté par le syndicat mixte du SCoT est envisagé en partenariat avec la Région AuRA, dans la continuité du premier, avec au préalable, la réalisation d'une étude de préfiguration durant la période février 2022 - février 2023,

Considérant que durant cette période, l'évaluation globale du premier contrat vert et bleu se poursuivra (finalisation prévue en juin 2022),

Considérant que ces missions nécessiteront le renforcement temporaire de la capacité de travail de l'équipe projet, et les dépenses de personnel correspondantes,

Considérant que le syndicat pourra bénéficier de subventions auprès de la région AuRA pour la mise en œuvre de ces missions,

Entendu le rapport présenté par Monsieur le vice-président,

Il est proposé de demander une subvention auprès de la Région AuRA pour la finalisation de l'évaluation du CVB 1 et le lancement de l'étude de préfiguration d'un nouveau CVB durant la période février 2022-février 2023 selon les modalités suivantes :

Plan de financement

Action	Intitulé	Dépenses totales	Financement	
			Syndicat Mixte du SCoT	Région AURA
C1	<i>Cf. ci-dessus</i>	72 433 €	14 487 €	57 946 €
	Taux de financement	100 %	20 %	80 %

Considérant l'avis favorable du Bureau,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré :

Pour : 25 délégués dont 10 disposants d'un pouvoir représentant 35 voix

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE,

- **D'autoriser** le Président à déposer la demande de subvention pour le lancement de la phase de préfiguration pour un nouveau CVB auprès du Conseil Régional pour un montant de 57 946 €,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2021,

Lionel BRARD

